



**CHARTRE DU
PARC NATIONAL DELA VANOISE**

**« LA CONSTRUCTION DES BASES
DU PROJET DE TERRITOIRE »**

**1^{er} Séminaire
15 décembre 2008**

Aiton (Savoie)

Un projet de territoire est à établir. La charte formalisera un ensemble d'engagements tiré de ce projet partagé, amenant le Parc et les communes à travailler ensemble et en collaboration avec les autres acteurs du territoire pour quinze ans.

Le projet de territoire et la charte qui l'exprimera seront le fruit d'un long travail de concertation qui a commencé dès 2007 et qui va se poursuivre jusqu'à l'été 2009.

La méthode et le calendrier de travail ont été mis en place. Le Parc a rassemblé et analysé toute une série de documents, constituant autant de matériaux pour apporter des éléments de débat dans les réunions à venir. Des réunions ont permis d'informer les élus et les principaux partenaires associatifs et économiques.

Le chantier de la concertation a été réellement ouvert après les élections municipales.

Quatre d'ateliers prospectifs qui ont regroupé des personnes de tous horizons ont été installés. Les participants se sont saisis d'un enjeu stratégique pour imaginer une vision du territoire à vingt ans, déterminer les objectifs qu'il faudrait suivre et choisir les actions qu'il faudrait entreprendre dans un tel scénario.

Simultanément, une concertation plus personnalisée avec chacune des communes du Parc national de la

Vanoise a été lancée pour informer de la portée de la charte et de ses engagements. Des groupes de travail communaux sont en cours de constitution et les premières réunions permettent de cerner les actions que les collectivités pourraient développer avec le Parc dans la cadre de la charte ou d'une convention particulière d'application.

A l'issue de ces cinq premiers mois de concertation active, le premier séminaire de travail marque un point d'étape important. L'objectif du séminaire est de produire ensemble les bases du projet de territoire sur la base des matériaux produits par les ateliers et les rencontres communales. Au cours de cette réunion, nous aurons à déterminer et hiérarchiser des orientations stratégiques et des objectifs. Nous travaillerons sur des exemples d'actions à conduire, de résultats à atteindre et nous aurons à imaginer les mesures à prendre et les moyens à mobiliser pour y arriver.

Les conclusions du séminaire permettront au Parc de lancer la deuxième étape de la concertation. Elles donneront le cadre de référence pour engager des réunions de travail sur les thèmes qui, au cours de la phase qui s'achève, seront apparus comme particulièrement importants. Ces conclusions guideront la concertation avec les collectivités et les communes.

Enfin elles seront la matière structurante pour que le Parc prépare les premiers éléments de la charte qui seront à discuter.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- 9h00 Accueil des participants
- 9h15 **Accueil, présentation de la journée et objectifs du séminaire**
Noël LEBEL, Président du Conseil d'administration du Parc
- 9h30 Réunion plénière
Sur quelles valeurs fonder le projet de territoire du Parc national de la Vanoise ?
- 9h30 - 10h30 : Restitution croisée des 4 ateliers : les points forts, les principaux enseignements, témoignages de participants
Présentation des matériaux préparés par le Parc
- 10h30 - 10h45 : Synthèse sur les valeurs du Parc
- 10h45 Travail en 3 ateliers
Quelles orientations stratégiques à partager ?
(voir note jointe)
A – Pour connaître, préserver et mettre en valeur les patrimoines
B – Pour tendre vers un développement local exemplaire
C – Pour partager les valeurs, les connaissances et les savoir-faire
- 12h15 Repas
- 14h00 Réunion plénière de restitution croisée des ateliers du matin.
Pour passer de la déclaration à l'action : les objectifs, les moyens et les engagements à envisager
- 14h30 Table-ronde
Pour une gouvernance territorialisée
Table-ronde avec les présidents du Conseil d'administration, du Conseil scientifique et du Conseil économique, social et culturel, le Président de l'Association des maires des communes du Parc et deux élus locaux
Débat avec les participants à partir de la restitution des travaux des ateliers
- 16h15 **Conclusions du séminaire et suites à donner**
Président du Conseil d'administration du Parc
- 16h30 Clôture du séminaire